

# PROGRAMME DE FORMATION

## CAP Métiers du Football en 1 an

<b>Certification visée :</b>	CAP Métiers du football
<b>Niveau de qualification :</b>	3
<b>Code :</b>	RNCP 38 877
<b>Certificateur :</b>	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
<b>Date de validité :</b>	31/08/2029
<b>Modalités :</b>	Hybride: présentiel et distanciel (e-learning)

### Public concerné :

Cette formation s'adresse à des jeunes joueurs.euses en centre de formation d'un club de football professionnel.

### Pré-requis :

- Joueur ayant une licence de football dans un club de football professionnel
- **Justificatif de l'obtention d'un diplôme** pour les candidats titulaires d'un CAP, de l'examen spécial d'accès aux études universitaires ou d'un diplôme classé au moins au niveau IV (baccalauréat par exemple)

### Objectif général :

Le certificat d'aptitude professionnelle « métiers du football » est un diplôme préparé en centre de formation rattaché à un club de football professionnel.

Il permet l'insertion dans la carrière de footballeur professionnel, la poursuite d'études ou la réalisation d'activités en lien avec le secteur du football. Les compétences acquises pourront donc lui permettre de gérer au mieux sa carrière de joueur sur le plan sportif et extra-sportif puis de se reconverter à la fin de celle-ci.

### Compétences visées

- Gérer sa pratique sportive de haut niveau
- Respecter une éthique professionnelle
- Gérer sa carrière et son image
- Maîtriser son environnement professionnel
- Contribuer aux approvisionnements
- Contribuer à la communication institutionnelle
- Participer au choix de l'événement
- Participer à la planification des différentes étapes de l'événement
- Déterminer le coût de l'événement et sa faisabilité
- Contribuer à la logistique de l'organisation
- Contribuer à l'élaboration d'une communication événementielle
- Mettre en œuvre et évaluer les résultats d'un événement
- Préparer des séances d'activités s'inscrivant dans le projet sportif et éducatif de la structure
- Conduire et évaluer des séances d'activités football
- Gérer des rencontres de football

### Blocs de compétences visés :

- Bloc 1 - S'entraîner et participer à des matchs de football en tant que sportif de haut niveau
- Bloc 2 - Participer au fonctionnement d'une organisation sportive
- Bloc 3 - Aider à l'animation et à l'encadrement d'équipes de jeunes dans un club de football

### Dates de formation & Durée de l'action :

Le parcours multimodal de formation s'effectue dans le cadre d'une alternance avec la structure d'accueil sur 12 mois maximum et comprend 1568 heures au total. La répartition est de 1166 heures en entreprise, 402 heures d'enseignement 60% en présentiel (dont 128h en salle et 112h terrain) et 40% en e-learning

### Lieu de l'action :

La formation se déroulera en intra sur le site pédagogique des clubs professionnels partenaires.

### Modalités d'accès :

- **Délai d'accès :** Toute demande d'inscription sera étudiée jusqu'au 30 Août 2026\*.
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes situation de handicap après validation des prérequis nécessaires et de validation de l'entretien préalable au recrutement final (locaux, adaptation des moyens pédagogiques)  
*\* : Pour les personnes en situation de handicap, ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs dédiés pour nous aider et faciliter la mise en œuvre de votre projet de formation.*

### Modalités pédagogiques :

La formation est dispensée de façon multimodale mixant des enseignements asynchrones sur plateforme digitale d'apprentissage et des enseignements synchrones sur terrain et en salle de cours.

### Contenu pédagogique :

Les enseignements du CAP Métiers du foot comprennent :

- Module 1 : Pratique du Football
  - Gestion de la pratique de sportif de haut niveau
  - Législation et football
  - Gestion de carrière et d'image
  - Préparation du carnet de suivi
- Module 2 : Fonctionnement d'une organisation sportive
  - Gestion courante d'une organisation sportive
  - Organisation d'un événement
- Module 3 : Encadrement d'équipe
  - Préparation de séance
  - Conduite de séance
  - Gestion de rencontre sportive
  - Préparation du dossier professionnel « coach jeunes »
- Module 4 : Prévention santé Environnement
- Module complémentaire :
  - Prévention des discriminations
  - Accompagnement personnalisé et au choix d'orientation

## Adaptation au public

- Parcours de formation individualisé (parcours allégé ou renforcement si nécessaire)
- Des heures dédiées à la réussite d'objectifs individualisés par apprenant.

## Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de travail : Séances formalisées
- Supports audios et vidéos
- Plateforme numérique d'apprentissage
- Mise en pratique sur logiciel bureautique et de PAO

## Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux en salle et sur terrain
- Exercices interactifs
- Mise en situation d'animation de séances et de gestion de rencontres sur terrain

## Qualification des formateurs

L'équipe pédagogique est composée de formateurs expérimentés disposant d'un parcours complet dans les domaines de la formation, de l'encadrement sportif et de la gestion de structures.

Ils possèdent tous une solide expérience de terrain acquise au sein d'organisations sportives professionnelles et au sein de l'Education Nationale.

Les intervenants détiennent des diplômes d'encadrement fédéraux tels que le BMF (Brevet de Moniteur de Football) ou le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football), garantissant une approche pédagogique conforme aux standards fédéraux et aux exigences professionnelles du football.

Cette complémentarité entre expertise pédagogique, expérience de terrain et connaissance du monde professionnel permet d'assurer une formation réaliste, exigeante et directement opérationnelle.

## Évaluation et suivi pédagogique

Suivi des progressions sportives, pédagogiques et objectifs en continu.

Individualisation des parcours en fonction des progressions.

Évaluation formative dans chaque module de formation par mise en situation.

## Évaluation de la satisfaction

Suivi continu et mesure finale de la satisfaction par questionnaire.

Mise en place d'indicateurs de suivi (taux de satisfaction global et spécifique, NPS)

## Passage des examens

*Les candidats ayant déjà obtenu un diplôme au moins de niveau 3 sont dispensés des épreuves générales.*

*Ils passent uniquement les épreuves professionnelles liées au CAP visé.*

- **Bloc 1 (coef 5) : oral de 30 minutes sur la base d'un dossier** élaboré individuellement par le candidat, au cours des activités menées dans le cadre du bloc 1.  
Le dossier prend la forme d'un carnet de suivi qui explicite l'entraînement et la participation aux matchs de football du candidat et approfondit l'une des thématiques inscrites dans la formation au pôle 1.

L'épreuve orale se déroule en deux phases :

- 10 minutes maximum de présentation orale : le candidat présente son dossier ;

- 20 minutes d'entretien au cours duquel la commission d'évaluation, par un questionnaire approprié, évalue les compétences terminales attendues du candidat.
- **Bloc 2 (coef 3) : épreuve écrite d'1h30 d'analyse et résolution de situations professionnelles.**  
L'épreuve prend la forme d'une étude de cas conçue à partir d'un contexte professionnel mettant en œuvre une ou plusieurs situations caractéristiques de la profession.  
Elle s'appuie sur des documents destinés à situer le contexte et nécessaires au traitement des différentes questions.
- **Bloc 3 (coef 3) : situation d'évaluation orale et pratique d'une durée de 45 minutes au maximum**  
La situation d'évaluation prend appui sur un dossier type comprenant une présentation :
  - Du club et de son environnement ;
  - De l'équipe encadrée, de séances d'entraînement réalisées, de bilan et d'analyse de match ;
  - D'un bilan général du candidat ;
  - De l'attestation de suivi par le club ;
  - De l'évaluation du tuteur.

La situation d'évaluation se déroule en 3 parties :

- Présentation du dossier et réponse aux questions des évaluateurs (15 minutes) ;
- Animation d'une partie de séance sur le terrain (15 minutes) ;
- Entretien au cours duquel le candidat analyse et fait le bilan de l'animation qu'il vient de réaliser (15 minutes).

## Validation et sanction

L'obtention du bloc 3 octroie au candidat la délivrance du **diplôme fédéral « Coach jeunes »** par la Fédération Française de Football.

L'obtention de l'ensemble des blocs permet la validation du diplôme par le ministère de l'Éducation Nationale

En cas d'échec à l'examen, il est possible de prolonger la durée du contrat. Si l'alternant a échoué à l'examen pour la première fois, il peut faire une année supplémentaire et repasser son examen.

Ainsi, il pourra :

- Soit prolonger son contrat avec son employeur actuel si celui-ci est d'accord ;
- Soit signer un nouveau contrat avec un autre employeur : dans ce cas, il devra conclure un nouveau contrat d'apprentissage.

La prolongation d'un an de son contrat ne lui sera offerte qu'une seule fois. S'il échoue à nouveau à son examen, il ne pourra plus prolonger son contrat.

Les candidats ajournés peuvent, sur demande, conserver et reporter sur chacune des sessions ultérieures, sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues s'ils se présentent de nouveau à la même spécialité.

Si le candidat décide de changer de spécialité et de s'inscrire sur un autre CAP, il pourra conserver et reporter sur demande, sur chacune des sessions ultérieures, pour une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues au CAP pour les unités suivantes (sous réserve que les enseignements correspondants soient prévus au règlement d'examen de cette autre spécialité) : Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique ; Mathématiques-sciences ; Éducation physique et sportive ; Langue vivante, Épreuve facultative.

## Débouchés

Les emplois les plus couramment exercés par le titulaire du CAP « Métiers du football » sont :

- Sportif professionnel ou sportive professionnelle ;
- Assistant ou assistante aux fonctions supports au sein de structures sportives de toute nature : assistant commercial ou assistante commerciale, assistant communication ou assistante communication, assistant administratif ou assistante administrative ;
- Encadrant ou encadrante de jeunes dans le football.

Les codes ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) sont :

- L1401 – Sportif professionnel ;
- G 1204 – Éducation en activités sportives.

## Passerelles / Poursuite de parcours

Les perspectives d'évolution sont liées aux métiers de l'entraînement, de la gestion, de l'encadrement dans le football. Elles se font soit à travers une poursuite d'étude à l'issue du CAP, soit pour donner suite à une reconversion en fin de carrière de joueur :

- Brevet de moniteur de football
- Arbitre
- Certification ASCOM (après sélection des candidatures)
- Possibilité d'une admission en première professionnelle (sur demande de la famille et après avis du conseil de classe pour préparer une spécialité de bac professionnel en cohérence avec celle du CAP obtenu)

## Tarifs

Le montant des frais pédagogiques est de 6339 euros HT Exonération de TVA, art.261-4-4°a du CGI pour l'activité de formation professionnelle

## Coût de la formation

Contrat d'Apprentissage : prise en charge par l'OPCO pour les employeurs du secteur privé et prise en charge par le CNFPT et l'employeur pour les employeurs du secteur public

Contrat de Professionnalisation : prise en charge par l'OPCO

Salariés : plusieurs possibilités de prise en charge – nous contacter

Autofinancement : 8 € l'heure de formation

Demands d'emploi : possibilité de prise en charge France Travail